FRC4! 28612 28612

CONVENTION NATIONALE.

Case FRC 12952

DISCOURS

SUR

LA VENTE DES BIENS DES ÉMIGRÉS,

PAR RAFFRON,

Député de Paris à la Convention nationale,

Dans la séance du 3 pluviôse, l'an 2 de la République.

IMPRIMÉ PAR ORDRE DE LA CONVENTION NATIONALE.

CITOYENS,

Quand j'ai demandé la parole sur la vente des biens des émigrés, je ne me suis pas proposé de vous présenter des vues financières, mais des vues patriotiques, capables d'accélérer les progrès de la révolution. Tel est le but de mon discours.

L'homme est un être sensible. Le plaisir & la douleur partagent son existence : jouir & souffrir, voilà le

sort des humains, ainsi que de tout ce qui respire. Hors de-là, c'est le néant. La patience adoucit les maux, calme les douleurs : la durée des jouissances constitue le bonheur dont l'homme a un désir insatiable. Il a voulu s'en assurer la perpétuité, dans l'état social, par la propriété. Telle est la catégorie des affections de l'homme, dont la sensibilité est le GENRE. Telle est la charpente du système social, fondée sur l'amour propre de l'homme, l'amour de lui-même. Elle ne pouvoit pas avoir d'autre base. Aussi, les législateurs, voyant que l'homme, en se mettant en société, avoit identifié la propriété avec son essence, ont-ils garanti autant la sûreté des propriétés que celle des personnes.

Il suit de ces notions préliminaires que la jouissance des propriétés est l'aliment de l'état social, & que la certitude de cette jouissance en est le fondement le plus solide.

La révolution a exproprié les traîtres, les conspirateurs, les émigrés. Leurs biens, ne pouvant être régis par l'administration nationale, doivent être vendus à de nouveaux propriétaires : cela est inconteſtable, & présente en même temps l'occasion la plus favorable de donner au gouvernement français toute la stabilité dont les choses humaines sont susceptibles.

J'entre en matière.

Vous voulez (parce que le peuple le veut, vous en êtes l'organe fidèle), vous voulez, dis-je, établir une République démocratique : vous devez donc non-seulement assurer les propriétés, mais multiplier les propriétaires. Ce doit être là un des principes fondamentaux de votre gouvernement, dont une telle organisation fera de tous les citoyens autant de zélés défenseurs de la société. Ils feront

tous propriétaires, ou pourront le devenir. Car les métiers, les arts, le commerce, ont auſſi leurs propriétés. Alors chacun, oui chacun, pour l'intérêt de ſa propriété, maintiendra la tranquillité au-dedans, ſi néceſſaire aux jouiſſances, & ſe réunira à ſon voiſin, s'armera pour repouſſer, terraſſer, anéantir les ennemis du dehors (l'amour de ſoi-même étant la racine de l'amour de la patrie).

Tels ſont les moyens de bonheur public, de vraie ſplendeur, de force, de puiſſance nationale, que vous pouvez faire valoir en ce moment. Je vais vous propoſer mes idées ſur ce grand, cet important objet.

Puiſqu'il eſt de l'intérêt de la République de multiplier les propriétaires, toutes les terres des domaines nationaux, terres labourables, vignes, prés, ſauſſaies, moulins & autres qui rapportent un produit annuel par une culture annuelle, & ſont ſuſceptibles d'être cultivées avec de petits moyens, doivent être miſes en vente par petites portions : par-là, vous rapprocherez les hommes de l'égalité, & vous augmenterez le nombre des défenſeurs de la patrie.

L'indigent, l'homme dénué de tout, voit de ſang-froid & avec indifférence les troubles intérieurs, ou n'y prend ſouvent part que pour augmenter le déſordre, dont il eſpère profiter : il voit tranquillement l'ennemi du dehors s'avancer & ravager les campagnes : il n'a rien à perdre. Mais le propriétaire s'intéreſſe à la tranquillité intérieure dont il a beſoin ; il s'inquiète des plus légers troubles, parce qu'il voit ſon ennemi particulier dans l'ennemi commun.

La vente des terres en petites parties, très-importante ſous ce rapport, préſente encore un avantage bien précieux. Les petits propriétaires ne ſont pas, & ne deviendront jamais, ſi le gouvernement républicain démocratique ſurveille, ils ne deviendront pas, dis-je, de

spéculateurs, des accapareurs, des dévorateurs. Ce sont ces derniers qui pompent & absorbent la richesse sociale, & qui, par cette cupidité famélique, dissolvent enfin les empires.

Les beaux arts vous aideront peu à fonder la République. Laissez-les aller : mais comptez moins sur leur assistance. Ces enfans de l'imagination embellissent la société, & n'en seront jamais le soutien ni la force (1). L'agriculture, le commerce fait avec probité & bonne foi, les arts vraiment utiles, enfin les vertus, voilà les fondemens solides de notre République une & indivisible. Les beaux arts ne doivent paroître qu'en seconde ligne ; mais, sur-tout, ne les caressez pas trop : leur électricité est dangereuse. Je ne suis point un Visigot : je me suis appliqué à apprécier les choses : je les réduis à leur juste valeur.

Il convient donc de diviser les terres à vendre au nom de la Nation, en petits lots. La Convention nationale en fixera le *quantum*. Je pense que six arpens peuvent occuper un cultivateur & nourrir sa famille, dont les facultés, par le temps & l'assiduité au travail, s'accroîtront avec les besoins (2).

Mais comment ces terres seront-elles vendues ? On s'étonnera, sans doute, de cette question : & on me répond de toutes parts, qu'elles seront vendues à l'encan, afin de tirer le meilleur parti possible de ces ventes pour le profit du trésor public.

Il est clair d'abord que ce profit du trésor public, que l'on fait sonner si haut, est un vrai malheur public, quand il ne s'obtient qu'en ôtant aux *petits* les moyens de prospérité. Cette vérité doit être sentie par des républicains fondateurs de l'égalité. Or, l'encan écarte tous les citoyens qui n'ont que de petits moyens, & ne peuvent pas concourir à

des achats d'ailleurs souvent trop considérables.

Aussi je soutiens qu'elles ne doivent point être vendues à l'encan. Voici mes raisons, que je vous prie de peser mûrement. Je vous prie d'observer auparavant que c'est l'administration française qui vend à des Français, la patrie qui vend à ses enfans, & pour le plus grand bien de la République, l'intérêt de l'agriculture, l'amélioration du sort des individus; source féconde, mais unique, de la prospérité nationale. Je passe à l'examen de ma proposition.

Souvent celui qui vend à l'encan veut se défaire de ce qu'il vend, & cherche des acquéreurs parmi des hommes qu'il ne connoît pas, au sort desquels il ne s'intéresse nullement, & qu'il n'appelle & ne réunit que pour tirer parti de leur émulation, de leur cupidité; c'est un égoïste qui veut faire beaucoup d'argent, qui le ramasse, & disparoîtra peut-être ensuite.

Les administrateurs, économes de la nation, procurateurs de la patrie, pour enrichir le trésor, risqueroient-ils de ruiner les citoyens? car tel est le sort de beaucoup d'acquéreurs par enchères : beaucoup plus encore ne peuvent pas atteindre même à concourir à ces risques. Quand le trésor pourroit ramasser par cette voie tout l'or du Pactole, la République, dont la prospérité & la force résultent de l'amour & de l'aisance des citoyens, ne doit pas chercher à entasser des richesses, en causant des pertes, des regrets, la misère.

Cependant c'est la chaleur des enchères, toujours forcément irréfléchies & précipitées, qui produit dans ces ventes les prétendus avantages d'argent qui sont le résultat d'une lutte acharnée, souvent funeste au vainqueur, comme le prouvent les reventes à folle enchère. Eh! qui ne voit pas que cet homme

qui, par une surprise presque inévitable, a acheté trop cher, s'occupe dès ce moment à surhausser arbitrairement le produit de ses denrées? la balance n'a plus d'équilibre, & le desir de réparer ses pertes la fait pencher vers un gain immodéré. Ne cherchons pas ailleurs les causes de la dépravation du commerce; aussi je n'ai jamais entendu qu'avec peine raconter que le prix d'une vente avoit surpassé deux & trois fois celui de l'estimation, quoiqu'un tel récit ait toujours été couvert d'applaudissemens.

J'avouerai que l'estimation par experts est souvent trop foible; aussi je réprouve l'une & l'autre, & pense que ces procédés ne doivent jamais être employés *dans la vente d'objets qui ont une valeur intrinsèque, fixe & connue.* Je pense que cette manière de vendre aux citoyens de tels objets, est indigne d'une administration nationale.

Qu'on vende, si l'on veut, ainsi le diamant appelé *Pitt* aux Anglais ou à l'impératrice des deux Russies: je le passe, ils sont nos ennemis; c'est une foible revanche que nous prenons sur eux. Mais je ne peux approuver qu'on use de cette méthode, vraiment hostile, à l'égard de nos frères, enfans de la patrie.

Comment donc les vendra-t-on, puisque je n'admets ni estimation par experts, ni vente à l'encan? Le voici.

Il y a dans chaque commune une estimation avouée & reconnue par tous les habitans, qui a distingué dans les terres les bonnes des médiocres & des mauvaises; chaque classe a son prix courant, adopté par la commune.

La municipalité ayant fait des lots assortis des trois espèces de terres dans la quantité d'arpens qui sera fixée (3), en affichera la liste, avec le prix à côté de chaque article; le premier citoyen qui se présentera

pour acheter aura le choix sur tous les lots; l'achat terminé avec toutes les formalités requises, le lot vendu sera rayé, & ainsi de suite. De cette façon il n'y aura point de surprise, personne n'aura à se plaindre, personne n'aura de regrets, & les biens se vendront promptement, parce que les acquéreurs, dont le nombre se trouvera fort augmenté par la modicité des lots, se présenteront en foule; le trésor s'emplira, & les petits propriétaires se multiplieront, au grand avantage de l'agriculture, & par conséquent de la République.

Mais pourquoi, me dira-t-on, changer un usage constamment observé jusqu'à présent? Je réponds: Parce qu'il est mauvais dans l'espèce dont il s'agit. C'est pour la même raison que nous avons aboli la royauté, qui étoit bien aussi ancienne.

Mais quelle perte pour le trésor! Et moi je dis: Quel gain pour la République, que cette multitude innombrable de petits cultivateurs propriétaires, dont les descendans, la postérité même la plus reculée, se souviendront avec attendrissement & reconnoissance de notre sublime révolution, à laquelle ils devront le bonheur d'être véritablement des citoyens.

Les autres objets qui ne peuvent pas se diviser, ou ne produisent pas des récoltes annuelles, ou demandent de grands moyens pour leur exploitation, tels que les forêts, parcs, avenues, mines, carrières, salines, &c., grands édifices, maisons, châteaux, seront conservés dans leur entier, & employés à l'usage des manufactures, atteliers & autres grandes entreprises pour le service de l'état & le commerce. Celles que la nation n'aura pas intérêt de garder seront vendues: & comme elles ne peuvent convenir qu'à des riches, & que d'ailleurs les ornemens qui y sont leur donnent une valeur idéale, j'approuve

qu'elles ſoient vendues à l'enchère ; le tréſor profitera de leur émulation & de leurs fantaiſies.

On détruira dans tous ces édifices, ſans diſtinction, les ſignes de féodalité, & ce qui pourroit donner des reſſources ou des eſpérances aux ennemis de la République. Les tours, les créneaux, les ponts-levis, baſtions & autres fortifications ſeront démolis, les foſſés ſeront comblés ; enfin on enlevera à ces édifices tout ce qui pourroit cauſer quelque inquiétude pour la tranquillité publique.

Le projet de les démolir & de les raſer eſt trop abſurde, & ne mérite pas d'être réfuté ; il ſuffit de ſe rappeler que ce fut le miniſtre Roland qui le propoſa, couvrant de ſon hypocriſie pſeudo-patriote la haine envenimée qu'il avoit pour la révolution.

Je conclus donc à la vente des terres des émigrés en petits lots, autant que poſſible, & ſans enchère.

---

(1) Les falbalas, la broderie, la graine d'épinards, n'ajoutoient rien au vêtement comme vêtement.

(2) J'ai propoſé un *minimum*, & voilà tout. Pourquoi donc avoir improviſé la-deſſus juſqu'à ſatiété ? Il ſeroit peut-être utile de fixer le *maximum* des diſcours improviſés.

(3) Mon collègue Thuriot auroit dû fixer ſon attention ſur ce mot *fixé ;* il ſe ſeroit épargné beaucoup de phraſes, pour le moins inutiles.

DE L'IMPRIMERIE NATIONALE.